

2021 - 2022

RAPPORT ANNUEL

Musée canadien de l'immigration du Quai 21



Musée canadien de l'immigration du Quai 21
Canadian Museum of Immigration at Pier 21

Canada

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

1055, chemin Marginal
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3H 4P7

T : 902-425-7770

F : 902-423-4045

Numéro sans frais : 1-855-526-4721

www.quai21.ca

info@quai21.ca

Publié par le Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Conçu par Colin Timm

Cat. N° CC521E-PDF

ISSN 1925-9832

© Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Message du président	4
Message de la chef de la direction.....	5
À propos du Musée canadien de l’immigration du Quai 21	6
Mandat, rôle et cadre législatif	7
Le conseil d’administration	8
Direction et personnel	9
Responsabilités essentielles.....	9
Résultats.....	11
Rapport de gestion.....	16
États financiers.....	22

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Au nom du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2021-2021 du Musée canadien de l'immigration du Quai 22. La pandémie de COVID-19 continue, malgré les programmes de vaccination à grande échelle. Elle est restée au premier plan pendant une grande partie de cette année, mais on peut entrevoir une réalité plus optimiste et plus familière à l'avenir.

Le Musée a été dirigé de manière compétente par une chef de la direction et une équipe de direction d'expérience au cours de cette année difficile. Je tiens à les remercier, ainsi que notre personnel et nos bénévoles, pour leur dévouement continu à servir la population canadienne en réalisant le mandat du Musée.

Je tiens à remercier le gouvernement du Canada d'avoir renouvelé son financement de secours pour la COVID-19 destinée aux musées nationaux. Grâce à cette aide vitale, à une planification financière prudente, à une saison d'été et d'automne chargée et au soutien continu d'un solide réseau de donateurs, le Musée a pu fonctionner avec confiance au cœur de l'incertitude.

Le Musée joue un rôle essentiel dans la collecte et le partage des histoires de l'arrivée des gens sur ce territoire et raconte l'évolution du visage du Canada. Ce sont des histoires de défis et de triomphes, de joies et de tragédies, de rejet et d'inclusion, telles que vécues par les nouveaux arrivants au Canada. Ces histoires sont essentielles à la compréhension de notre passé, alors que le Canada continue d'accueillir des gens de partout dans le monde, et nous sommes honorés d'être les gardiens de ce patrimoine au nom de tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.



Robert Vineberg
Président du conseil d'administration

MESSAGE DE LA CHEF DE LA DIRECTION

C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel 2021-2022 du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

Si la première année de COVID-19 a pris tout le monde au dépourvu, nous avons prévu l'incertitude à l'aube de la deuxième année. Les prévisions de fréquentation ont été maintenues à un faible niveau en raison de l'imprévisibilité de l'évolution de la pandémie, mais l'été et l'automne ont connu une fréquentation étonnamment élevée en raison du faible nombre de cas et de l'efficacité des vaccins administrés contre les variantes existantes à l'époque. Déterminé à continuer à servir le public, le personnel s'est appuyé sur les innovations de l'année dernière. Ne sachant pas quand ni même si une autre vague de COVID-19 surviendrait, le personnel a mis en place un modèle hybride flexible et réactif d'offres en personne qui pouvaient devenir numériques au besoin.

Pandémie mise à part, le Musée est resté actif. Notre exposition itinérante, *Refuge Canada*, la deuxième exposition de ce type produite par le Musée, a continué à parcourir le pays là où les conditions locales de santé publique le permettaient. Une édition plus petite de l'exposition, la *Tente Refuge Canada*, a entamé son propre itinéraire séparé.

Après des années de planification, nous avons eu le grand plaisir d'ouvrir *L'univers de Yousuf Karsh : L'essence du sujet* le 12 mars. Cette exposition spéciale de photographies du portraitiste de renommée mondiale, réfugié du génocide arménien arrivé au Canada par le port d'Halifax, a été créée en partenariat avec le Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Nous avons continué un changement institutionnel à long terme, entamé l'année dernière, en nous engageant à accroître la diversité et l'inclusion dans notre recrutement, en éliminant les obstacles à l'emploi pour les groupes en quête d'équité, et en ajoutant un nouveau texte dans notre exposition principale sur le Quai 21, qui traite du parti pris des politiques d'immigration passées pour les immigrants européens. Le travail dans ce domaine et dans d'autres n'est pas terminé, mais c'est un travail que nous sommes déterminés à poursuivre.

Le Musée est extrêmement reconnaissant au gouvernement du Canada d'avoir prolongé son financement de secours face à la COVID-19, ce qui nous permet d'aborder cette année avec confiance.

Je souhaite remercier le conseil d'administration et son président, Robert Vineberg. Votre perspicacité et votre supervision continuent d'être précieuses pour l'institution et pour moi.

Les leçons que nous avons tirées et la résilience que l'extraordinaire équipe du Musée a développée ne peuvent que nous servir. Si les deux dernières années nous ont appris quelque chose, c'est que l'avenir est imprévisible. Néanmoins, je ne peux m'empêcher d'être optimiste et de penser que nous sortons tranquillement de la tempête.



Marie Chapman
Chef de la direction

À PROPOS DU MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Le Quai 21 est un lieu historique national qui a servi de porte d'entrée au Canada pour près d'un million d'immigrants entre 1928 et 1971. Il a aussi servi de point de départ pour 368 000 militaires canadiens au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le Quai 21 a rouvert ses portes le 1er juillet 1999 à titre de centre d'interprétation et, en février 2011, il a commencé ses activités comme Musée canadien de l'immigration du Quai 21 : le seul musée national du Canada atlantique.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une société d'État fédérale. Sa mission consiste à explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

LA FIÈRE HISTOIRE DU QUAI 21

Entre 1928 et 1971, le Quai 21 a accueilli près d'un million d'immigrants venus au Canada à la recherche d'aventure, d'emplois, de sécurité et d'opportunités. Parmi eux se trouvaient des réfugiés, des personnes évacuées, des épouses de guerre et des personnes déplacées. Ces personnes ont contribué de façon incommensurable au mode de vie canadien et à la croissance de la nation canadienne.

Le Quai 21 a joué un autre rôle clé pendant la Seconde Guerre mondiale en devenant un fournisseur vital de ressources et de personnel.

En 1971, le Quai 21 a cessé d'opérer comme l'un des principaux terminaux d'immigration du Canada en raison de la diminution du nombre d'immigrants qui arrivaient par la mer. Son histoire a cependant continué à vivre grâce à la vision et au dévouement de la Société du Quai 21.

LE MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ DU QUAI 21

La Société du Quai 21, un organisme de bienfaisance à but non lucratif, a été fondée en 1988. Son rêve était de transformer le hangar d'immigration en un musée de calibre mondial à la mémoire des personnes qui ont franchi ses portes, ainsi que l'importance de l'immigration dans l'histoire canadienne. Grâce aux efforts acharnés et à la générosité de plusieurs supporteurs, le musée du Quai 21 a ouvert ses portes en 1999, à l'occasion de la fête du Canada.

DEVENIR UN MUSÉE NATIONAL

En juin 2009, le Premier ministre canadien annonçait l'intention du gouvernement du Canada de créer un nouveau musée national au Quai 21 en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens. En février 2011, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est devenu le premier musée national du Canada atlantique.

En juin 2015, le Musée agrandi a ouvert ses portes, rendant hommage à l'histoire importante du Quai 21 ainsi qu'aux récits d'immigration passés et présents de notre pays.

MANDAT, RÔLE ET CADRE LÉGISLATIF

Le 25 novembre 2010, la législation visant à créer le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est entrée en vigueur. En vertu de la *Loi sur les Musées*, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une entité distincte appartenant entièrement à l'État. Il fonctionne de façon indépendante du gouvernement dans ses opérations quotidiennes et dans ses activités et sa programmation.

Les modifications à la *Loi sur les Musées* créant le mandat du Musée :

Explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

À titre de société d'État et de membre du portefeuille du Patrimoine canadien, le Musée contribue également à l'atteinte des objectifs généraux de politique du gouvernement fédéral. Le mandat d'intérêt public du Musée est stipulé ainsi dans le préambule de la *Loi sur les Musées* qui énonce que :
« Chaque [musée national] :

- a) joue un rôle fondamental, seul ou en collaboration avec d'autres musées ou institutions analogues, dans la conservation et la promotion, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, du patrimoine du Canada et de tous ses peuples, de même que dans la constitution de la mémoire collective de tous les Canadiens et Canadiennes et dans l'affirmation de l'identité canadienne;
- b) représente tant une source d'inspiration et de connaissance qu'un lieu de recherche et de divertissement qui appartient à tous les Canadiens et Canadiennes, et offre dans les deux langues officielles un service essentiel à la culture canadienne et accessible à tous. »

Le Musée est gouverné par le Cadre de gouvernance et de responsabilité des sociétés d'État créé en vertu de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Musée est également tenu de se conformer à une gamme de dispositions tirées d'autres règlements, notamment : la *Loi sur l'accès à l'information*; la *Loi sur la protection des renseignements personnels*; la *Loi sur les langues officielles*; et le *Code canadien du travail*, entre autres.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Musée sert d'instance de gouvernance du Musée et est redevable de la gestion du Musée devant le Parlement canadien par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien. Le Conseil d'administration est responsable, en général, de l'orientation stratégique et de la supervision.

La *Loi sur les Musées* prévoit un Conseil d'administration composé de 11 membres nommés par le ministre avec l'approbation du gouverneur en conseil. Les administrateurs continueront d'exercer leurs fonctions jusqu'à ce qu'une nouvelle nomination soit faite. Le conseil est soutenu par les comités suivants :

Un **Comité exécutif et des finances**, qui prend les décisions entre les réunions du Conseil d'administration, fournit la supervision à la planification financière et au rendement, aux projets d'immobilisations et évalue le rendement de la Chef de la direction.

Un **Comité de vérification et de surveillance du risque**, chargé, entre autres, des tâches prescrites à la section 148 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Un **Comité de ressources humaines, de gouvernance et de nomination**, afin d'offrir une direction stratégique et une supervision à la gestion des ressources humaines et à la gouvernance du Musée.

Un **Comité de développement**, qui assure l'orientation stratégique et la supervision des efforts de collecte de fonds et de développement du Musée.

ADMINISTRATEURS

Robert Vineberg, Président, Winnipeg (Man.)

Mandat : 2017-12-14 au 2024-03-08

Bruce Manion, FCPA, FCMA

Vice-président, Fall River (N.-É.)

Mandat : 2019-01-31 au 2023-01-30

Salima Ebrahim, Edmonton (Alb.)

Mandat : 2018-06-01 au 2022-05-31

Omar Farouk, Brampton (Ont.)

Mandat : 2019-07-01 au 2022-06-30

Kathy Hambly, Charlottetown (Î.-P.-É.)

Mandat : 2019-01-18 au 2023-01-17

Daniel Hurley, Île Gabriola (C.-B.)

Mandat : 2019-01-18 au 2023-01-17

Mona Kumar, Mississauga (Ont.)

Mandat : 2018-06-01 au 2022-05-31

Caroline Lavoie, Montréal (Qué.)

Mandat : 2018-03-01 au 2022-02-28

Terrie Miller, Toronto, (Ont.)*

Mandat : 2019-01-18 au 2021-09-30

Donald Obonsawin, Stouffville (Ont.)

Mandat : 2019-01-18 au 2023-01-17

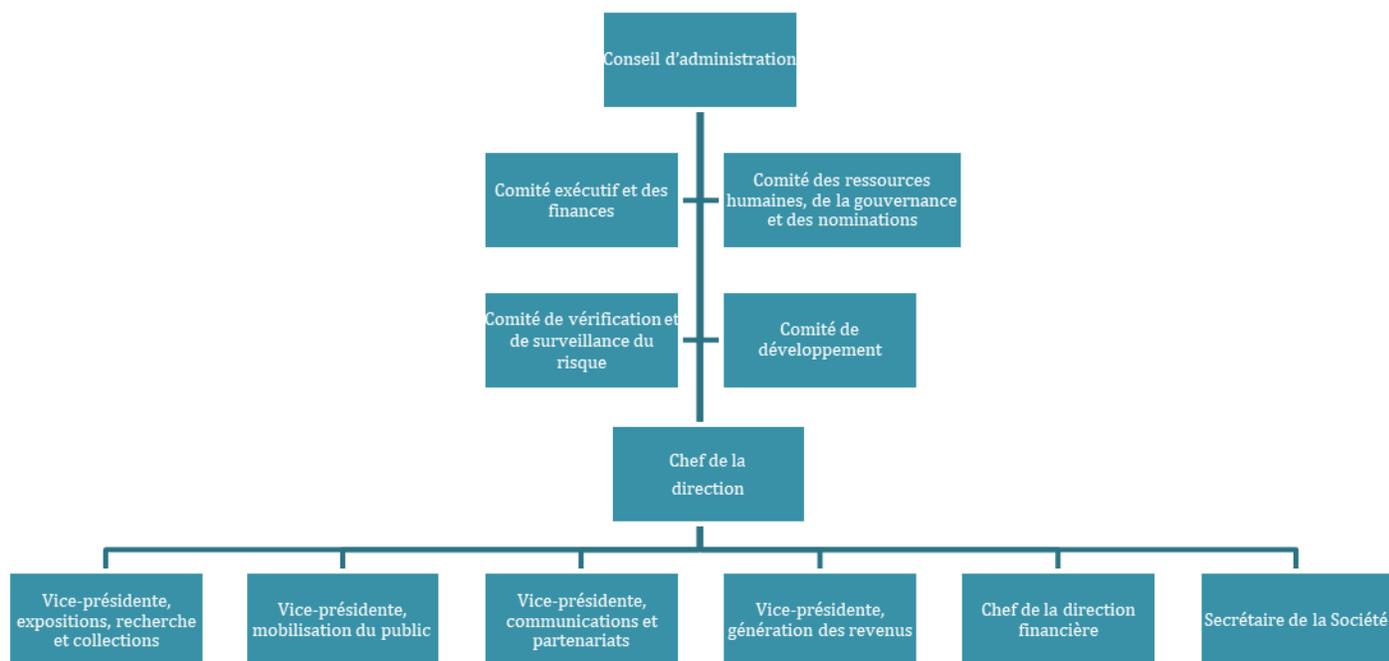
Cynthia Price Verreault, Montréal (Qué.)

Mandat : 2019-01-18 au 2023-01-17

*Terrie Miller a démissionné de son poste le 30 septembre 2021.

DIRECTION ET PERSONNEL

Alors que le conseil d'administration est responsable des résultats et des activités commerciales du Musée, la directrice générale, avec l'appui de son équipe de la haute direction, est responsable de l'administration quotidienne du rendement du Musée ainsi que de l'atteinte des objectifs.



L'ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

Marie Chapman, Directrice générale/Chef de la direction

Kendall J. Blunden, CPA, CA, Chef de la direction financière

Tanya Bouchard, Vice-Présidente, Expositions, recherche et collections

Carrie-Ann Smith, Vice-Présidente, Engagement des publics

Jennifer Sutherland, Vice-Présidente, Communications et partenariats

Fiona Valverde, Vice-Présidente, Génération des revenus

À la fin du mois de mars 2022, le Musée employait l'équivalent de 55 employés à temps plein. En plus de son personnel hautement engagé et dévoué, le Musée bénéficie d'un important réseau de fidèles bénévoles.

RESPONSABILITÉS ESSENTIELLES

Conformément à la Politique sur les résultats du gouvernement du Canada (1^{er} juillet 2016), le Musée a adopté trois responsabilités essentielles. Ces responsabilités, de même que les services internes, appuient l'objectif stratégique général du Musée. Elles sont dérivées de son mandat législatif.

L'orientation stratégique du Musée tire de son mandat et de sa vision les objectifs et priorités stratégiques suivants :



RÉSULTATS

Les résultats pour l'exercice 2021-2022 sont les suivants :

RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE 1 : EXPÉRIENCE DU VISITEUR ET CRÉATION DE LIENS

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE CONTENU

Le contenu du Musée explore le thème de l'immigration canadienne, peu importe le point d'entrée au Canada, ainsi que la contribution de tous les immigrants à la création de la nation canadienne.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2022

- Recueillir et partager activement des histoires orales, des récits et des images numériques qui reflètent le mandat du Musée, la mosaïque culturelle canadienne et la dualité linguistique de notre pays.
- Continuer à cataloguer la Collection du Musée et à la rendre disponible aux Canadiens et Canadiennes sur place et en ligne, avec les objectifs suivants pour 2021-2022 :
 - Un total de 1 870 documents d'histoires écrites, 787 documents d'histoires orales et 8 000 documents d'archives numériques sont disponibles en ligne.
 - 100 nouvelles acquisitions cataloguées.
- Suivre la diversité de la représentation dans la Collection en ajoutant des champs de données pour le pays d'origine et la période d'acquisition pour tous les actifs, ainsi que des champs pour la langue pour tous les actifs d'histoires orales et écrites.
- Créer un plan détaillé de développement de la Collection.
- Mettre en œuvre un système de préservation numérique.

Terminé en date du 31 mars 2022

- Un total de 10 657 enregistrements sont disponibles en ligne, les objectifs étant atteints dans chaque catégorie.
- 119 nouvelles acquisitions cataloguées.
- Plus de 26 000 enregistrements sont complets pour le lieu d'origine, et tous les enregistrements de récits et d'histoire orale sont complets pour les champs linguistiques.
- Le plan de développement de la Collection est soumis et fait l'objet d'un examen final.
- Un système de préservation numérique a été mis en place, assurant la conservation à long terme de la collection.

INTERPRÉTATION ET LIENS

Les expositions et la programmation sont innovatrices et intéressantes, elles encouragent la réflexion et révèlent la diversité de l'expérience des immigrants au Canada.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2022

- Continuer à toucher les gens à travers le Canada en réservant des arrêts pour l'exposition itinérante *Refuge Canada* jusqu'en 2024-2025.
- Le développement du contenu et la conception sont en cours pour la troisième exposition itinérante du Musée, *Inclusion Exclusion*, dont le lancement est prévu sur place en 2024-2025 et sous forme d'exposition itinérante en 2025-2026.
- La programmation publique continue d'explorer un large éventail de cultures et de thèmes historiques et d'impliquer les partenaires communautaires, avec un objectif de 20 programmes publics et 10 000 participants en 2021-2022.

Terminé en date du 31 mars 2022

- *Refuge Canada* a rouvert ses portes à Kingston, en Ontario, en juillet 2021 avec des restrictions liées à la COVID-19 et à Saskatoon, en Saskatchewan, en février 2022. Actuellement, sept contrats sont signés, et deux sont en cours de négociation jusqu'en avril 2025. La *Tente Refuge Canada* (version itinérante plus petite) a été inaugurée à Yarmouth, en Nouvelle-Écosse, en juillet 2021. Six autres réservations sont en cours pour 2022-2023.
- Un rapport de consultation externe sur une troisième exposition itinérante a été reçu, et un atelier de développement thématique a eu lieu à l'été 2021. Une ébauche de plan de recherche a été réalisée.
- 28 programmes publics. La fréquentation de 6 173 personnes a été inférieure à l'objectif fixé en raison d'un public méfiant à l'égard de la COVID-19. La fatigue liée à Zoom a limité la participation en ligne.

EXPÉRIENCE DU VISITEUR

L'expérience du visiteur rend possible la connexion personnelle et émotionnelle, célèbre la diversité et favorise l'inclusion, bâtit la loyauté du public et engendre des visites répétées.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2022

- Améliorer l'expérience des visiteurs grâce à l'ouverture de la nouvelle Zone des contributions dans la Salle sur l'immigration canadienne.
- Les objectifs de fréquentation pour 2021-2022 comprennent 6 500 visiteurs payants, 30 sorties scolaires virtuelles, 3 250 visiteurs au Centre d'histoire familiale Banque Scotia et 520 000 visiteurs en ligne.
- Les visiteurs sur place et en ligne utilisent le Centre d'histoire familiale Banque Scotia pour des recherches généalogiques et des demandes de renseignements historiques, avec un objectif de 8 000 demandes.

Terminé en date du 31 mars 2021

- Les objectifs de fréquentation sur place et en ligne ont été dépassés, avec plus de 17 500 visiteurs payants au Musée, 68 visites virtuelles, 6 400 visiteurs au Centre d'histoire familiale Banque Scotia et près de 642 000 visiteurs uniques en ligne. Au total, 9 438 demandes de recherches généalogiques et historiques ont été reçues.

ACCÈS ET SENSIBILISATION

Partout au pays, les Canadiens et les Canadiennes ont un meilleur accès à la Collection du Musée, à son expertise et à ses programmes. Le Musée a acquis un haut niveau de sensibilisation ainsi que le soutien du public grâce à des stratégies de commercialisation et de communication puissantes et efficaces.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2022

- Un plan intégré de marketing et de communication accroîtra la sensibilisation du public partout au pays, attirera plus de visites et créera des occasions de génération de revenus. Les objectifs de visites sont atteints et 1 500 mentions dans les médias sont générées. Le potentiel de retombées médiatiques ciblées dépasse les 200 millions.
- Des stratégies numériques renforcent la mobilisation en ligne avec le public au niveau local, national et international qui soit planifiée, interactive et expérientielle. Les abonnés sur les médias sociaux augmentent de 5 % pour Twitter et Facebook et de 10 % pour Instagram. Les engagements sur les médias sociaux s'élèvent à plus de 385 000. L'objectif de fréquentation du site Web est fixé à 520 000.
- Poursuivre le programme de relations avec les blogueurs et de sensibilisation des rédacteurs de voyages, atteignant six écrivains de voyages et blogueurs.
- Lancer la saison 2 des balados du Musée.

Terminé en date du 31 mars 2022

- Pendant l'année, nous avons cumulé 2 258 mentions dans les médias et le potentiel de retombées médiatiques ciblées dépasse les 1,273 milliards.
- Neuf blogueurs et écrivains de voyage ont été contactés.
- Le nombre d'abonnés et d'engagements sur les médias sociaux a augmenté par rapport aux années précédentes, mais n'a pas atteint les objectifs fixés.
- La saison 2 des balados du Musée a été lancée en mai 2021.

RAYONNEMENT NATIONAL ET COLLABORATION

Le Musée est perçu comme un partenaire positif avec d'autres intervenants clés, y compris d'autres musées, des groupes culturels et d'immigration, des universités et des organisations touristiques.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2022

- Continuer à renforcer les partenariats avec le secteur du tourisme, les partenaires communautaires, la communauté académique, et d'autres intervenants clés et développer six partenariats importants.
- Continuer à établir une relation avec l'Assemblée des chefs mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse afin de s'assurer que les expositions et les programmes continuent de respecter et d'inclure l'impact de l'immigration sur les peuples autochtones d'un point de vue autochtone.

Terminé en date du 31 mars 2022

- Des partenariats ont été établis avec Destination Canada, Ancestry.ca, Hearts Of Freedom, Tourism Nova Scotia, Symphony Nova Scotia et Discover Halifax.
- Les services des expositions, de la programmation et de la communication ont travaillé avec des partenaires autochtones pour garantir l'inclusion et la représentation des voix des Premières Nations.

RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE 2 : INSTALLATIONS

INSTALLATIONS

Les installations du Musée, qui contribuent à une expérience du visiteur accueillante et engageante, sont sécuritaires et accessibles pour les visiteurs, le personnel et les bénévoles. Elles sont de plus entretenues de façon efficace.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2022

- Les projets d'immobilisations optimisent l'utilisation de l'espace, améliorent l'accessibilité et sont gérés prudemment, en respectant le caractère historique du site.
- La rénovation de la Zone des contributions est terminée et ouverte au public.

Terminé en date du 31 mars 2022

- La rénovation de la Zone des contributions a été achevée selon les délais et le budget prévus et a rouvert au public le 7 avril 2021.
- De nombreux projets visant à améliorer l'accessibilité ont été largement achevés au cours de l'année, notamment les portes d'entrée du Musée et les toilettes du premier étage. Certaines portes non publiques ont également été transformées en portes accessibles (portes automatiques).

RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE 3 : COLLECTE DE FONDS ET ACTIVITÉ COMMERCIALE

SAINE GESTION DES RESSOURCES

L'organisation et ses ressources sont alignées de sorte que le Musée peut réaliser son mandat.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2022

- Atteindre l'objectif de 956 796 \$ de revenus autogénérés, dont 641 400 \$ de développement de fonds.

Terminé en date du 31 mars 2022

- Réalisation de 1 364 500 \$ de revenus autogénérés, dont 859 100 \$ de développement de fonds.

SERVICES INTERNES

La société sera un modèle de pratiques progressives, innovatrices et de gestion saine. Ses employé(e)s et ses bénévoles continueront à être habilités et dynamiques, avec un esprit d'entreprise, et ils continueront à respecter la mission et le mandat du Musée.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2022

- Un programme intégré de gestion du rendement reconnaît les résultats et les valeurs fondamentales du Musée.
- 75 % des employés permanents participent à des formations et programmes d'apprentissage.
- 30 bénévoles et cinq participants au programme *Bienvenue chez vous au Canada* jouent un rôle important dans la culture, la diversité et le succès du Musée.

Terminé en date du 31 mars 2022

- 90% du personnel a participé à des périodes de perfectionnement professionnel et ont profité des possibilités de s'instruire.
- La politique sur la violence et le harcèlement au travail a été mise en œuvre en juin 2021.
- De nouveaux protocoles pour le personnel qui revient au travail après des congés médicaux prolongés ont été mis en place pour faciliter l'adaptation au retour au travail.
- Le Manuel du personnel fait référence à la santé mentale et physique en tout temps.
- 61 bénévoles actifs ont fourni plus de 1 300 heures de service au Musée en 2021-2022.
- En raison de la COVID-19, il n'y a eu qu'un seul participant à *Bienvenue chez vous au Canada* cette année. Une cohorte complète est prévue pour l'année prochaine.

RAPPORT DE GESTION

Les activités du Musée sont divisées en trois responsabilités essentielles, ainsi que les services internes, pour soutenir le résultat stratégique global découlant de son mandat. Ces responsabilités sont :

- a) Expérience du visiteur et création de liens : Les Canadiens ont accès et sont mobilisés afin de bâtir du contenu et des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.
- b) Installations : Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.
- c) Activités commerciales et de collecte de fonds : Les activités commerciales et de collecte de fonds du Musée assurent un soutien financier essentiel.
- d) Services internes : Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

RENDEMENT ET PERSPECTIVES

Au cours de l'exercice 2021-2022, le Musée, comme d'autres institutions, a navigué sur les vagues successives de la pandémie de COVID-19. Face à une incertitude importante quant à l'évolution de la pandémie, les prévisions de fréquentation et de revenus étaient faibles. L'arrivée et l'adoption généralisée des vaccins ont entraîné un été étonnamment chargé en termes de visites.

Le Musée a rouvert ses portes le 7 avril 2021, après l'achèvement des travaux de rénovation de la Zone des contributions de la Salle sur l'immigration canadienne. La Zone des contributions comprend un film multimédia immersif de 10 minutes qui présente les réalisations et les contributions de plus de 100 immigrants remarquables de première et deuxième génération au Canada.

Le Musée a dû fermer au public le 22 avril 2021 conformément à une directive provinciale de santé publique en matière de COVID-19 et a pu rouvrir le 16 juin 2021. À partir du 14 juillet 2021, la phase 4 du plan de réouverture de la province a permis aux musées de fonctionner à leur capacité maximale avec des mesures de santé publique en place. La phase 5 a débuté le 4 octobre 2021 avec la levée de la plupart des restrictions pour les événements et activités non essentiels où la preuve de la vaccination et le port du masque étaient obligatoires. La fréquentation du Musée a repris durant l'été et l'automne 2021. Avec l'arrivée du variant Omicron, la santé publique provinciale a mis en place de nouvelles restrictions à la mi-décembre 2021. Celles-ci ont été réduites en février 2022 et presque toutes les restrictions ont été supprimées en mars 2022.

Parmi les initiatives clés, citons la poursuite de la tournée nationale de l'exposition itinérante *Refuge Canada*, le lancement de la deuxième saison des balados du Musée, *Countless Journeys* et *D'innombrables voyages*, l'accent mis sur l'engagement numérique par l'entremise de visites virtuelles, les médias sociaux, le lancement d'un nouveau site Web du Musée et la poursuite de la mise en ligne de la collection. L'année a été marquée par un grand nombre de programmes publics. L'exposition la plus importante est sans doute *L'univers de Yousuf Karsh : L'essence du sujet*, qui a été inaugurée en mars 2022. L'exposition a été prêtée par le Musée des beaux-arts de Montréal et réalisée en partenariat

avec celui-ci. Tous ces projets soutiennent le mandat national et permettront au Musée de continuer à recueillir et à partager les histoires d'immigration du Canada, ainsi qu'à leur rendre hommage.

Le Musée a fait des progrès dans son engagement continu en faveur de la diversité et de l'inclusion. De nouveaux panneaux de texte décrivant les partis pris de la politique d'immigration historique pendant les années où le Quai 21 était actif en tant que centre d'immigration ont été ajoutés à l'exposition permanente. Il y a eu une augmentation du personnel à temps plein provenant de groupes en quête d'équité.

Le Musée avait 55 postes équivalents à temps plein, avec cinq postes vacants à la fin de l'exercice.

Au 31 mars 2022, le Musée était sur le point de conclure son premier processus de négociation collective avec les travailleurs nouvellement syndiqués du Service Employees International Union Local 2, Brewery, General and Professional Workers' Union. L'accord a été signé le 28 avril 2022 et couvre le personnel du Musée à temps plein et à temps partiel, à l'exception de 17 employés qui sont des exclusions d'administration.

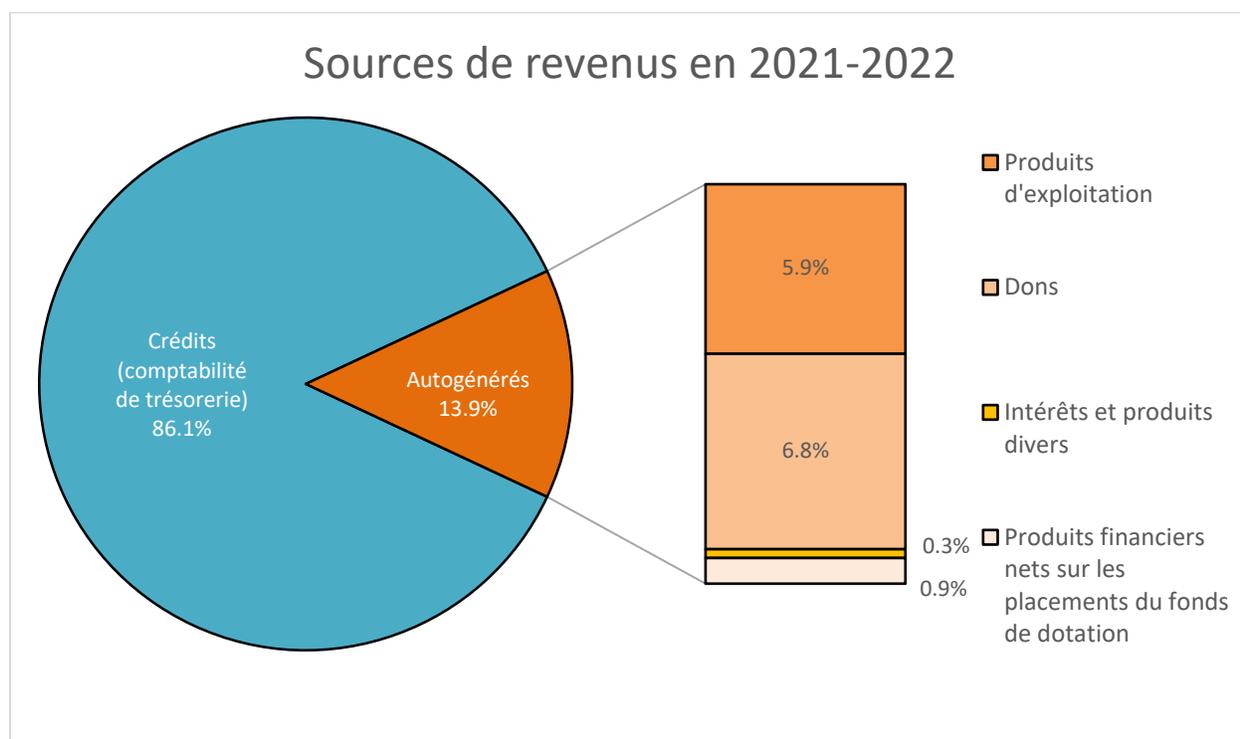
RÉSULTATS FINANCIERS

Exploitation

Le résultat d'exploitation net pour l'exercice était de 889 000\$. Avec les 5 628 000 \$ d'actif net non affecté de 2020-2021 et la préservation du capital de 96 000 \$ au fonds de dotation de l'exercice en cours, l'actif net non affecté est de 6 421 000 \$ en date du 31 mars 2022.

Les fonds disponibles pour l'exploitation du Musée sont des crédits parlementaires et des revenus autogénérés, qui comprennent les produits d'exploitation, les dons, les intérêts et produits divers, de même que les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation.

Sources de revenus en 2021-2022



Selon la méthode de comptabilité d'exercice, les crédits ont diminué de 908 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022, passant de 12 381 000 \$ à 11 473 000 \$. Le Musée a reçu des crédits par l'entremise du budget principal et du budget supplémentaire d'un montant de 9 236 000 \$ (net de 311 000 \$ utilisés pour des immobilisations en capital), incluant 1 435 000 \$ de financement supplémentaire pour gérer les pressions financières engendrées par la COVID-19. Le montant restant de 2 237 000\$ en crédits parlementaires de l'exercice clos le 31 mars 2022 est l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations.

Les produits d'exploitation, les dons, ainsi que les intérêts et produits divers ont totalisé 1 399 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022, comparativement à 502 000 \$ en 2020-2021. Les produits d'exploitation incluent les ventes de billets pour la salle d'exposition, les locations de salle, la programmation, les événements spéciaux, la boutique et les ventes du Centre d'histoire familiale Banque Scotia. L'augmentation des revenus autogénérés est principalement due aux dons et aux revenus des événements spéciaux plus élevés, bien qu'il y ait eu des augmentations dans toutes les sources de revenus d'exploitation. Les dons ont augmenté principalement en raison d'une augmentation des dons importants et d'un don planifié. Le principal événement de collecte de fonds du Musée, le Dîner des vins de Californie, qui n'a pas eu lieu en 2020-2021, a eu lieu en octobre 2021. Le Musée a accueilli 17 500 visiteurs payants en 2021-2022, contre 1 650 visiteurs payants en 2020-2021.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation étaient de 96 000\$, lesquels sont inclus dans l'état des résultats. Au 31 mars 2022, les placements du fond de dotation avaient des gains cumulés non réalisés de 320 000 \$, comparativement à des gains cumulés non réalisés de 350 000 \$ au 31 mars 2021. Les gains et pertes non réalisés sur les placements ne sont pas comptabilisés comme des produits, mais plutôt comme des gains et pertes de réévaluation

cumulés dans l'État de la situation financière. Une diminution nette des gains de réévaluation cumulés de 30 000 \$ a été constatée pour l'exercice 2021-2022, ce qui entraîne un rendement global net positif de 66 000 \$ pour les placements du fonds de dotation, comparativement à un rendement net positif de 965 000 \$ pour l'exercice 2020-2021.

Les charges de l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été légèrement plus basses qu'en 2021, allant de 12 361 000 \$ en 2020-2021 à 12 172 000 \$ en 2021-2022. La baisse de 189 000 \$ est principalement due à la diminution des frais liés au personnel et des charges d'exposition et programmation, compensée par une augmentation du loyer et frais connexes et du coût des marchandises vendues. Il y a eu une diminution nette des frais liés au personnel en raison de l'annulation des régularisations rétroactives et les frais du personnel horaire ont diminué principalement en raison d'un projet spécial en 2020-2021. Les charges d'exposition et programmation pour 2020-2021 comprenaient les modifications apportées aux expositions permanentes en raison de la COVID-19 et l'octroi de licences pour le réaménagement de la Zone des contributions. Le loyer a augmenté en raison de l'augmentation contractuelle prévue qui a débuté en septembre 2020. Le coût des marchandises vendues a augmenté en raison de la hausse des ventes de la boutique et de l'événement spécial d'octobre 2021.

SITUATION FINANCIÈRE

Les actifs ont diminué de 1 272 000 \$ pour en arriver à 24 639 000 \$ en date du 31 mars 2022, principalement en raison de la diminution des immobilisations de 2 025 000 \$, compensée par l'augmentation de la trésorerie de 592 000 \$ et de la trésorerie et des placements du fonds de dotation de l'ordre de 71 000 \$. La diminution des immobilisations est principalement due à l'amortissement, compensé par les acquisitions d'immobilisations. L'augmentation de la trésorerie est principalement due au résultat d'exploitation net, compensée par la diminution des créiteurs et charges à payer. L'augmentation de la trésorerie et des placements du fonds de dotation est due à la performance positive du fonds de dotation pour l'année.

Le passif a diminué de 2 140 000 \$ pour atteindre 8 763 000 \$ en date du 31 mars 2022, principalement en raison d'une diminution nette de 2 019 000 \$ des apports reportés afférents aux immobilisations, attribuable principalement à l'amortissement et aux créiteurs et charges à payer plus faibles, compensé par des produits reportés plus élevés liés aux dépôts de location de salles plus élevés. L'actif net comprend l'actif net non affecté et l'actif net du fonds de dotation. L'actif net non affecté était de 6 421 000 \$ au 31 mars 2022. L'actif net lié au fonds de dotation de 9 455 000 \$ en date du 31 mars 2022 comprend les dotations cumulatives de 8 783 000 \$, les gains nets de réévaluation cumulés de 320 000 \$ et l'actif net grevé d'une affectation interne de 352 000 \$.

RISQUES D'ENTREPRISE

Risques financiers

Les restrictions en matière de santé publique et la réticence du public ont fait qu'en 2021-2022, les produits d'exploitation, bien qu'améliorés par rapport à 2020-2021, et bien que supérieurs aux projections, étaient encore nettement inférieurs aux chiffres d'avant la pandémie. Bien que la société s'habitue à la réalité de la vie avec la COVID-19, la nature du virus et son imprévisibilité font que des risques inconnus subsistent.

Le risque d'ouragan, ou de tout autre événement important, est une préoccupation constante en raison de l'emplacement du Musée et du risque croissant d'événements liés aux changements climatiques.

Le Musée est exposé à plusieurs risques financiers en lien avec ses activités et avec sa trésorerie et placements du fonds de dotation. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autres risques de prix).

Conformément à la politique de placements du Musée approuvée par le conseil d'administration, le capital des fonds de dotation est protégé à perpétuité et le Musée ne peut puiser dans les revenus des fonds de dotation que pour financer la programmation éducative et publique, le rayonnement national, les expositions itinérantes, le développement d'expositions et d'autres priorités similaires du Musée. L'objectif général d'investissement est de fournir suffisamment de liquidités pour satisfaire aux exigences de dépenses annuelles prévues, en tirant les revenus autorisés du fonds de dotation, tout en assurant une croissance permettant de maintenir le pouvoir d'achat du capital du fonds de dotation. Le fonds de dotation a connu une augmentation de valeur de 71 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022. Les fonds de capital sont détenus à perpétuité, de sorte que la liquidité n'est pas un problème; une réserve a été établie pour couvrir les besoins annuels dans les cas où la dotation ne génère pas le revenu annuel requis. Le conseil d'administration et la direction s'engagent à gérer prudemment les ressources du fonds de dotation. Un conseiller en placements soutient le Musée dans la surveillance et la gestion de son portefeuille d'investissements diversifiés. La direction collabore avec ce conseiller en placements pour déterminer la meilleure combinaison d'actifs afin de respecter le risque global acceptable du portefeuille et faire un rapport périodique au Conseil d'administration. La politique de placements actuelle, approuvée par le Conseil d'administration en novembre 2021, fixe des allocations cibles permettant aux allocations de classes d'actifs de varier dans une fourchette donnée. Le Conseil d'administration et la direction ont déterminé que tous les risques financiers actuels pour le fonds de dotation présentent un niveau de risque acceptable. Une analyse détaillée des risques financiers est présentée dans les notes aux états financiers.

Autres risques d'affaires

Les paiements versés en remplacement d'impôts (PERI) ne représentent pas encore une pression financière importante pour le Musée, à l'instar des autres musées nationaux. Les PERI, qui sont un coût fixe non discrétionnaire, représentent une compensation payée aux municipalités pour les pertes encourues par les propriétés de sociétés d'État qui ne sont pas assujetties à l'impôt foncier. En 1996, le Conseil du Trésor a approuvé un régime de gestion qui faisait passer la responsabilité de financer les PERI de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) aux organisations individuelles. À l'instar du TPSGC, la majorité des ministères, organismes et sociétés d'État n'ont pas reçu le pouvoir d'obtenir des révisions annuelles des crédits pour refléter les augmentations de PERI. Il était prévu que cela puisse éventuellement poser des défis aux petites organisations culturelles, comme les musées. Les discussions se poursuivent avec les organismes centraux, le TPSGC et d'autres ministères concernés pour trouver une solution appropriée à ce problème.

Le Musée n'est pas propriétaire des locaux du Quai 21. Il les loue plutôt à l'Administration portuaire de Halifax, un apparenté. En 2015-2016, le Musée a vu une augmentation significative du loyer annuel avec l'espace supplémentaire; il continuera à avoir des augmentations périodiques selon le contrat de bail de

40 ans négocié au nom du Musée, avec la dernière augmentation en 2020-2021. Pour le Musée, cela représente une pression importante que les crédits parlementaires d'opération ne couvrent pas.

STABILITÉ FINANCIÈRE ET CAPACITÉ À GÉNÉRER DES REVENUS

Le Musée était dans une position financière solide avant la pandémie de COVID-19 et a toujours fait preuve de prudence sur le plan fiscal. En 2015-2016, les frais liés au personnel et les coûts non discrétionnaires pour les installations (loyer, PERI, services publics, réparations et entretien) ont dépassé la valeur des crédits parlementaires. Cela signifie que tous les fonds pour la programmation, certaines exigences d'immobilisations et les charges d'exploitation (autres que les frais liés au personnel et au bâtiment) doivent être couverts par les revenus autogénérés. Les revenus autogénérés combinés à l'actif net non affecté du Musée et aux revenus du fonds de dotation ont historiquement été suffisants pour financer les besoins du Musée.

Une autre pression importante est le coût associé aux programmes numériques, au stockage et à la sécurité, en particulier lorsque le Musée a essayé de maintenir les programmes numériques qui ont été lancés avec succès pendant la pandémie et qui se sont avérés efficaces pour étendre l'impact du Musée au-delà des publics qui peuvent s'y rendre en personne.

Grâce aux programmes d'aide financière et à des résultats plus solides que prévu, le Musée est mieux placé que prévu. Bien que l'on s'attende à un avenir plus stable en ce qui concerne la COVID-19, le personnel et la direction restent à la fois prudents et flexibles. Le Musée prône la durabilité financière et continue à travailler sur un plan qui maximise la génération de revenus tout en diminuant les coûts. Dans le cadre des crédits budgétaires actuels, un déficit devrait apparaître en 2025-2026, soit la dernière année du cycle de planification actuel. Cela découle des coûts d'entretien des installations, des exigences financières liées à la programmation et à la préservation numériques, et de l'augmentation des coûts. Les efforts se poursuivent pour aborder et résoudre le déficit de financement prévu à la fin du cycle de planification actuel.

États financiers

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAÏ 21

Exercice clos le 31 mars 2022

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction a établi les états financiers inclus dans le présent rapport annuel conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public et elle répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. Les états financiers comprennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les estimations et le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

Pour assumer sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers, la direction a établi et maintient des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments sont conçus dans le but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les avoirs sont protégés et contrôlés, et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et aux règlements qui en découlent, à la *Loi sur les musées*, aux règlements administratifs du Musée et à l'instruction émise en vertu de l'article 89 de la LGFP.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière d'information financière et de contrôle interne. Le Conseil a établi un comité de vérification et de surveillance du risque conformément à l'article 148 de la LGFP. Les membres de la direction ne siègent pas au Comité de vérification et de surveillance du risque. Cependant, le Comité rencontre la direction, l'auditeur interne du Musée et l'auditeur externe indépendant pour voir comment ces parties s'acquittent de leurs responsabilités à l'égard des états financiers et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification et de surveillance du risque a examiné les états financiers avec l'auditeur externe. Sur la recommandation du Comité de vérification et de surveillance du risque, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers inclus dans le présent rapport.

L'auditeur externe du Musée, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers et fait rapport au ministre du Patrimoine canadien, responsable devant le Parlement du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

La chef de la direction,



Marie Chapman

La chef de la direction financière,



Kendall J. Blunden, CPA, CA

Le 20 juin 2022



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur les musées* et ses règlements, les règlements administratifs du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 ainsi que l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Math Le Sage". The signature is written in a cursive, flowing style.

Mathieu Le Sage, CPA, CGA
Directeur principal

Halifax, Canada
Le 20 juin 2022

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de la situation financière

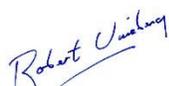
Au 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	6 670 \$	6 078 \$
Créances (note 4)	235	162
Stocks	129	136
Charges payées d'avance	184	160
	7 218	6 536
Trésorerie et placements du fonds de dotation (note 10 a)	9 901	9 830
Immobilisations (note 5)	7 519	9 544
Collections (note 6)	1	1
	24 639 \$	25 911 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	1 037 \$	1 259 \$
Produits reportés (note 8)	201	100
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	7 525	9 544
Actif net		
Non affecté	6 421	5 628
Grevé d'une affectation interne (note 11)	352	352
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	320	350
Fonds de dotation (note 10 b)	8 783	8 678
	15 876	15 008
	24 639 \$	25 911 \$

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration :



Le président du Conseil d'administration



Administratrice

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2022

(en milliers de dollars)

	2022		2021	
Produits				
Exploitation (tableau 1)	635	\$	73	\$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations reçus d'un apparenté (note 9)	93		93	
Dons	731		404	
Intérêts et produits divers	33		25	
	1 492		595	
Charges (tableau 2)				
Expérience des visiteurs et création de liens	3 861		4 251	
Installations	5 200		4 961	
Activités commerciales et de collecte de fonds	995		1 011	
Services internes	2 116		2 138	
	12 172		12 361	
Résultat d'exploitation net avant les crédits et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation	(10 680)		(11 766)	
Crédits (note 12)	11 473		12 381	
Produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation (note 10)	96		163	
Résultat d'exploitation net	889	\$	778	

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2022

(en milliers de dollars)

	2022	2021
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à l'ouverture de l'exercice	350 \$	(452) \$
Pertes réalisés sur les placements du fonds de dotation reclassés dans les résultats	37	8
Gains (pertes) non réalisés sur les placements du fonds de dotation	(67)	794
Gains de réévaluation cumulés à la clôture de l'exercice	320 \$	350 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

	Non affecté	Grevé d'une affectation interne	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Fonds de dotation	2022	2021
Actif net à l'ouverture de l'exercice	5 628 \$	352 \$	350 \$	8 678 \$	15 008 \$	13 320 \$
Résultat d'exploitation net	889	–	–	–	889	778
Virement à (de) (note 11)	(96)	–	–	96	–	–
Gains (pertes) de réévaluation	–	–	(30)	–	(30)	802
Dotations reçues (note 10 b)	–	–	–	9	9	108
Actif net à la clôture de l'exercice	6 421 \$	352 \$	320 \$	8 783 \$	15 876 \$	15 008 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022

(en milliers de dollars)

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Crédits reçus	9 236 \$	10 204 \$
Encaissements de clients et donateurs	1 494	629
Décaissements aux fournisseurs	(4 987)	(3 599)
Paiements liés aux salaires et avantages	(5 145)	(5 831)
Intérêts reçus	29	24
	627	1 427
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(254)	(416)
	(254)	(416)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements du fonds de dotation	(1 744)	(1 664)
Cession de placements du fonds de dotation	1 643	1 389
	(101)	(275)
Activités de financement		
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	311	403
Dotations reçues	9	108
	320	511
Augmentation de la trésorerie	592	1 247
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	6 078	4 831
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 670 \$	6 078

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

1. Pouvoir, objectifs et activités

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée ») a été constitué le 25 novembre 2010 en vertu de la *Loi sur les musées*. Le transfert et la cession des actifs, des ententes et des documents de la Société du Quai 21 et de la Fondation du Quai 21 ont été effectués le 3 février 2011. Le Musée est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat du Musée est d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Les activités du Musée sont divisées en trois responsabilités essentielles, ainsi que les services internes, pour soutenir le résultat stratégique global découlant de son mandat. Voici ces responsabilités :

- a) Expérience du visiteur et création de liens : Les Canadiens et Canadiennes ont accès et sont mobilisés afin de bâtir du contenu et des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.
- b) Installations : Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.
- c) Activités commerciales et de collecte de fonds : Les activités commerciales et de collecte de fonds du Musée assurent un soutien financier essentiel.
- d) Services internes : Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

Frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements

En juillet 2015, le Musée, de même que d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour a) aligner ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor conformément à ses obligations juridiques, et b) présenter la mise en œuvre de cette instruction dans le prochain plan d'entreprise du Musée.

En juin 2016, le Musée a aligné ses politiques et ses pratiques avec les instruments du Conseil du Trésor et, depuis, il satisfait aux exigences de la directive.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public.

Le Musée comptabilise les apports selon la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Crédits

Le gouvernement du Canada verse des fonds au Musée au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont considérés comme des apports afférents aux immobilisations et reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes acquises.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel le crédit est approuvé.

ii) Dons

Les dons comprennent les apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers, des fondations et des sociétés.

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus.

Les produits et les charges de contrepartie pour les biens et services donnés en nature sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la réception.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe pour des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Dons (suite)

Les dotations sont assujetties à des restrictions d'origine externe qui précisent que le capital du fonds de dotation doit être conservé en permanence. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net de l'exercice au cours duquel elles sont reçues selon la méthode du report pour les apports.

Les produits financiers gagnés sur les placements du fonds de dotation général ne sont pas affectés et le Musée les comptabilise en produits dans l'exercice où ils sont gagnés. Les produits financiers gagnés peuvent, par la suite, être grevés d'une affectation interne par le Musée, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration, pour être dépensés à une date ultérieure ou réinvestis pour préserver le capital. Les produits financiers gagnés sur le fonds de dotation pour l'éducation sont affectés, et peuvent être reportés et comptabilisés en produits lorsque les services sont rendus.

iii) Produits d'exploitation

Les produits provenant des activités du Musée comprennent la vente de billets d'entrée générale, la location de salles avec un pourcentage des ventes de restauration, les ventes de la boutique, les ventes du Centre d'histoire familiale, les événements spéciaux et la programmation, y compris les expositions itinérantes. Ils sont comptabilisés dans l'exercice où les biens sont livrés ou les services sont rendus.

Les fonds provenant des activités du Musée et qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits lorsque les biens sont livrés ou les services sont rendus.

iv) Apports afférents aux immobilisations

Les apports afférents aux immobilisations représentent des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés afférents aux immobilisations sont amortis en résultat et sur les mêmes périodes que les immobilisations acquises.

v) Services des bénévoles

Les bénévoles offrent leur temps pour aider le Musée dans ses activités. En raison de la difficulté de leur attribuer une juste valeur, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

vi) Apport de biens

Les apports de biens reçus dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

c) Collections

Le Musée réunit des collections d'anecdotes, d'artéfacts, d'histoires orales et d'images qui sont liées à son mandat d'explorer le thème de l'immigration au Canada. Ces collections sont élaborées par divers domaines de recherche au sein du Musée.

Les collections du Musée sont comptabilisées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Les objets achetés pour les collections du Musée sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets donnés au Musée pour ses collections ne sont pas comptabilisés.

d) Stocks

Les stocks, qui consistent de marchandises de revente pour la boutique, sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Immobilisations

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les travaux en cours pour les projets d'immobilisations sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. L'amortissement commence lorsque les actifs sont prêts pour leur utilisation prévue et virés aux améliorations locatives et aux expositions principales.

Le coût moins la valeur de récupération estimative des immobilisations est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux suivants :

Immobilisations	
Améliorations locatives	5 à 15 ans
Expositions principales	10 ans
Base de données sur l'immigration et les navires	5 ans
Matériel	5 ans

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

f) Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime pour couvrir le coût des services rendus au cours de l'exercice. Conformément à la loi en vigueur, le Musée n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser d'autres cotisations à l'égard des services passés ou de combler les déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les salariés rendent les services et représentent l'obligation totale du Musée au titre des prestations de retraite.

g) Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif et la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de la période de présentation de l'information financière. Les montants réels pourraient différer de ceux présentés. Les durées de vie utile des immobilisations et la juste valeur des placements du fonds de dotation représentent les éléments les plus importants pour lesquels la direction a recours à des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et tout rajustement requis est comptabilisé dans les états financiers de l'exercice au cours duquel il est connu.

h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date des opérations.

Les actifs et passifs monétaires ainsi que les éléments non monétaires inclus dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur qui sont libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des états financiers. Les gains et pertes de change non réalisés sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au cours de l'exercice de règlement, les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats et le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation est repris dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

i) Instruments financiers

Le Musée a classé tous les actifs et passifs financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur ou dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût. Le Musée soumet les instruments financiers à un test de dépréciation annuel afin de déterminer s'il existe des éléments probants objectifs de moins-value. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation net de l'exercice où elles surviennent.

i) Trésorerie

La trésorerie est composée de dépôts auprès d'institutions financières qui peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

ii) Placements

Les placements du fonds de dotation du Musée peuvent être constitués de titres de capitaux propres internationaux, ainsi que d'obligations à revenu fixe et d'actifs de substitution, et sont désignés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Ces placements sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes non réalisés découlant des variations de valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes réalisés sur les placements sont comptabilisés dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les évaluations à la juste valeur de ces placements sont décrites à la note 16 a).

iii) Autres instruments financiers

Les autres instruments financiers du Musée comprennent les créances, ainsi que les créditeurs et charges à payer, et sont classés dans la catégorie des éléments évalués au coût. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

j) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à leur valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) les opérations interentités sont enregistrées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts;
- ii) les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun ne sont pas comptabilisés.

3. Impact de la COVID-19

La pandémie de COVID-19 a, et continue d'avoir, un impact négatif sur les opérations du Musée. Conformément à la directive provinciale sur la santé publique, le Musée a temporairement fermé ses portes au public à différents moments de l'année. Pendant les fermetures, la plupart des opérations se sont poursuivies en coulisses ou se sont adaptées à la diffusion numérique, avec une présence accrue en ligne. En 2021-2022, le Musée a reçu un financement d'urgence de 1,435 millions de dollars dans le budget 2021 pour faire face aux pressions financières causées par la COVID-19.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

(en milliers de dollars)

4. Créances

	2022	2021
Créances – ministères et organismes gouvernementaux	164 \$	146 \$
Créances – autre	71	16
	235 \$	162 \$

Les montants à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux sont le résultat du cours normal des activités, sont à recevoir au net dans les 30 jours et ne portent pas intérêt.

5. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2022
Améliorations locatives	22 390 \$	17 289 \$	5 101 \$
Expositions principales	6 271	3 920	2 351
Base de données sur l'immigration et les navires	46	46	–
Matériel	925	858	67
Projet d'immobilisations – travaux en cours	–	–	–
	29 632 \$	22 113 \$	7 519 \$

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2021
Améliorations locatives	22 129 \$	15 604 \$	6 525 \$
Expositions principales	5 631	3 303	2 328
Base de données sur l'immigration et les navires	46	46	–
Matériel	914	830	84
Projet d'immobilisations – travaux en cours	607	–	607
	29 327 \$	19 783 \$	9 544 \$

En 2022, aucune immobilisation n'a été radiée. En 2021, les immobilisations hors d'usage et entièrement amorties avec une valeur comptable originale de 45 \$ ont été radiées.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

(en milliers de dollars)

6. Collections

Les collections du Musée sont présentées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Au cours des exercices clos les 31 mars 2022 et 2021, le Musée n'a engagé aucune charge pour l'acquisition d'objets pour ses collections et n'a tiré aucun produit de la vente d'objets de collection.

7. Crédoiteurs et charges à payer

	2022	2021
Créditeurs et charges à payer – ministères et organismes gouvernementaux	– \$	130 \$
Créditeurs et charges à payer – autre	1 037	1 129
	1 037 \$	1 259 \$

Les montants dus aux ministères et organismes gouvernementaux sont le résultat du cours normal des activités, sont payables à vue et ne portent pas intérêt.

8. Produits reportés

Les produits reportés que le Musée a comptabilisés au 31 mars sont comme suit :

	2022	2021
Solde à l'ouverture de l'exercice	100 \$	175 \$
Fonds reçus (remboursés) au cours de l'exercice	362	(27)
Fonds comptabilisés en produits au cours de l'exercice	(261)	(48)
Solde à la clôture de l'exercice	201 \$	100 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

(en milliers de dollars)

9. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les variations du solde des apports reportés au cours des exercices clos le 31 mars sont comme suit :

	Crédits	Autres apports	2022
Solde à l'ouverture de l'exercice	8 881	\$ 663	\$ 9 544
Ajouter :			
Crédits pour l'acquisition d'immobilisations	311	–	311
Déduire :			
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 237)	(93)	(2 330)
Solde à la clôture de l'exercice	6 955	\$ 570	\$ 7 525

	Crédits	Autres apports	2021
Solde à l'ouverture de l'exercice	10 655	\$ 756	\$ 11 411
Ajouter :			
Crédits pour l'acquisition d'immobilisations	403	–	403
Déduire :			
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 177)	(93)	(2 270)
Solde à la clôture de l'exercice	8 881	\$ 663	\$ 9 544

La partie inutilisée des apports reportés afférents aux immobilisations était de 6 \$ au 31 mars 2022 (2021 – nulle). Les autres apports ont été reçus d'un apparenté, soit l'Administration portuaire d'Halifax, pour des améliorations locatives selon le contrat de location des installations au Quai 21.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

(en milliers de dollars)

10. Fonds de dotation

a) Trésorerie et placements du fonds de dotation

La trésorerie et les placements du fonds de dotation sont constitués des éléments suivants :

	2022		2021	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	271 \$	271 \$	399 \$	400 \$
Placements				
Instruments à taux fixe	4 229	3 953	4 058	4 031
Capitaux propres internationaux	4 105	4 643	4 083	4 490
Actifs de substitution	976	1 034	940	909
	9 310	9 630	9 081	9 430
	9 581 \$	9 901 \$	9 480 \$	9 830 \$

Voici un rapprochement au 31 mars de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et de l'actif net du fonds de dotation :

	2022	2021
Actif net du fonds de dotation	8 783 \$	8 678 \$
Comptabilisation des produits financiers nets cumulés du fonds de dotation des exercices antérieurs	798	798
Comptabilisation des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	96	163
Préservation du capital de l'exercice considéré	(96)	(163)
Report des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	–	4
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	320	350
Trésorerie et placements du fonds de dotation (à la juste valeur)	9 901 \$	9 830 \$

b) Actif net du fonds de dotation

Au cours de l'exercice, le Musée a reçu des dotations s'élevant à 9 \$ (2021 – 108 \$). De plus, 96 \$ a été comptabilisé comme une augmentation directe du fonds de dotation pour la préservation du capital (2021 – 163 \$). Au 31 mars, l'actif net du fonds de dotation comprenait les dotations cumulatives suivantes :

	2022	2021
Dotations reçues de la Fondation du Quai 21	4 874 \$	4 874 \$
Autres dotations reçues	2 630	2 621
Préservation du capital	1 279	1 183
Actif net du fonds de dotation à la clôture de l'exercice	8 783 \$	8 678 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

(en milliers de dollars)

11. Actif net grevé d'une affectation interne et préservation du capital du fonds de dotation

Avec l'approbation du Conseil d'administration, le Musée peut grever d'une affectation les produits financiers nets non dépensés des placements du fonds de dotation comme réserve à dépenser à une date ultérieure ou utiliser les produits nets pour la préservation du capital du fonds de dotation. En 2022 et 2021, il n'y a pas eu de changement de l'actif net grevé d'une affectation interne de 352 \$ (2021 - 352 \$). En 2022, 96 \$ ont été utilisés pour la préservation du capital du fonds de dotation (2021 - 163 \$). Le montant de préservation est reflété dans l'état de l'évolution de l'actif net comme un virement de l'actif net non affecté à l'actif net du fonds de dotation.

12. Crédits

Pour réaliser son mandat, le Musée dépend du financement gouvernemental, qui comprend les éléments suivants :

	2022	2021
Crédits parlementaires accordés		
Budget principal des dépenses	8 112 \$	7 895 \$
Autorisations législatives	–	2 050
Budget supplémentaire des dépenses	1 435	662
	9 547	10 607
Crédits reportés pour des projets d'immobilisations	(6)	–
Crédits utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables	(305)	(403)
	9 236	10 204
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	2 237	2 177
Crédits comptabilisés en résultat	11 473 \$	12 381 \$

13. Obligations contractuelles

Le Musée a des obligations contractuelles avec l'Administration portuaire d'Halifax, un apparenté, pour la location des installations au Quai 21 jusqu'en février 2051. Le Musée a également conclu une entente pour des services de préservation numérique. Au 31 mars 2022, les obligations estimatives sont comme suit :

	Apparenté	Autre	Total
2023	1 611	118	1 729
2024	1 611	118	1 729
2025	1 611	118	1 729
2026	1 659	118	1 777
2027	1 694	–	1 694
2028 à 2051	45 200	–	45 200
	53 386	472	53 858 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

(en milliers de dollars)

14. Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations que l'employeur doit verser suivant un multiple des cotisations requises des salariés. Le taux de cotisation exigé de l'employeur est fonction de la date d'entrée en service de l'employé. Pour les employés ayant une date d'entrée en service antérieure au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation du Musée en vigueur à la clôture de l'exercice était 1,02 fois la cotisation de l'employé (2021 – 1,01 fois) et, pour ceux ayant une date d'entrée en service ultérieure au 31 décembre 2012, le taux de cotisation du Musée en vigueur à la clôture de l'exercice était 1,00 fois la cotisation de l'employé (2021 – 1,00 fois) pour un seuil salarial défini. Pour la partie des salaires supérieure à ce seuil, le Musée doit cotiser à raison de 5,91 fois la cotisation de l'employé (2021 – 3,59 fois). Les cotisations totales de l'employeur de 440 \$ (2021 – 460 \$) ont été passées en charges dans l'exercice considéré.

La loi oblige le gouvernement du Canada à verser les prestations au titre du Régime. Les prestations de retraite sont généralement acquises pour une période maximale de 35 ans à un taux annuel de deux pour cent multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et sont indexées au taux d'inflation.

15. Opérations entre apparentés

Le Musée est lié, sur le plan de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent aussi les principaux dirigeants possédant le pouvoir et la capacité de planifier, de diriger et de contrôler les activités du Musée. Cela inclut l'équipe de la haute direction, tous les membres du Conseil d'administration et leurs proches parents.

Le Musée conclut des opérations avec des apparentés dans le cours normal de ses activités selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à tous les individus et entreprises. En plus des opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les présents états financiers, le Musée a engagé des charges s'élevant à 1 882 \$ (2021 – 1 786 \$) composées de charges locatives et frais connexes et du paiement en remplacement d'impôts qui ont été versés à l'Administration portuaire d'Halifax et qui sont inclus dans le poste « Installations ».

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers

a) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être classés en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs est fonction des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier selon que les données sur lesquelles reposent ces techniques sont observables ou non observables :

- i) Niveau 1 – Les instruments financiers sont considérés de niveau 1 peuvent être évalués selon les cours sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- ii) Niveau 2 – Les instruments financiers sont considérés de niveau 2 sont évalués au moyen des cours du marché pour des actifs et des passifs semblables, des cours sur des marchés qui ne sont pas actifs ou de modèles reposant sur des données observables.
- iii) Niveau 3 – Les instruments financiers sont considérés de niveau 3 sont évalués au moyen de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques semblables et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle n'est pas observable.

Voici la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des actifs financiers du fonds de dotation au 31 mars :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2022
Actifs financiers				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Trésorerie et placements à court terme	271 \$	– \$	– \$	271 \$
Placements – Instruments à taux fixe	2 079	1 874	–	3 953
Placements – Capitaux propres internationaux	–	4 643	–	4 643
Placements – Actifs de substitution	–	1 034	–	1 034
	2 350 \$	7 551 \$	– \$	9 901 \$

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2021
Actifs financiers				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Trésorerie et placements à court terme	400 \$	– \$	– \$	400 \$
Placements – Instruments à taux fixe	2 459	1 572	–	4 031
Placements – Capitaux propres internationaux	–	4 490	–	4 490
Placements – Actifs de substitution	–	909	–	909
	2 859 \$	6 971 \$	– \$	9 830 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

a) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)

La trésorerie et les placements à court terme ont une durée jusqu'à l'échéance d'au plus trois mois et sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût plus les intérêts courus.

Certains instruments à taux fixe, notamment les obligations d'État et de sociétés, sont détenus directement afin de réduire les coûts de transaction. La juste valeur des placements de portefeuille à taux fixe est mesurée en utilisant la moyenne des cours acheteur et vendeur.

Les placements en capitaux propres et en actifs de substitution sont détenus par l'entremise de fonds communs et de fonds communs de placement. Les capitaux propres internationaux englobent seulement des titres de participation à long terme qui se négocient sur une série de bourses mondiales. La juste valeur des titres qui sont activement négociés est évaluée au cours de clôture de la bourse reconnue sur laquelle les titres sont cotés ou principalement négociés. Les placements pour lesquels des cotations fiables ne sont pas facilement disponibles, ou pour lesquels il n'existe pas de cours de clôture, sont classés comme Niveau 2.

Les actifs de substitution offrent traditionnellement une volatilité globale et une corrélation plus faibles avec les indices boursiers traditionnels. Leur objectif est de générer des rendements positifs indépendamment des conditions du marché. Le portefeuille d'actifs de substitution comprend une exposition aux banques canadiennes, aux capitaux propres canadiens versant des dividendes et aux capitaux propres européens versant des dividendes, avec l'atténuation du risque de baisse grâce à des options d'achat couvertes. Les placements en actifs de substitution sont classés comme Niveau 2.

Au cours des exercices clos les 31 mars 2022 et 2021, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques

Le Musée fait face à un éventail de risques financiers en raison de ses activités, dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix).

Conformément à la politique de placement du Musée approuvée par le Conseil d'administration, le capital du fonds de dotation est protégé à perpétuité et le Musée ne peut puiser dans les produits du fonds de dotation que pour financer la programmation éducative et publique, le rayonnement national, les expositions itinérantes, l'élaboration des expositions et d'autres priorités similaires du Musée. L'objectif général de placement est de fournir des liquidités suffisantes pour répondre aux besoins annuels des dépenses prévues, autorisées par les produits du fonds de dotation, tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d'achat du capital du fonds de dotation.

Le Conseil d'administration et la direction s'engagent à gérer avec prudence les ressources du fonds de dotation, d'une manière cohérente avec l'exercice précédent. Le Musée est épaulé dans la surveillance et la gestion de son portefeuille par un sous-comité de placements doté d'une expertise financière. Afin de gérer les risques, le Musée fait appel aux services d'un conseiller en placements et investit dans un portefeuille diversifié. Les objectifs sont d'investir dans des instruments financiers de haute qualité avec des contreparties solvables en limitant le montant qui peut être investi dans une même contrepartie et en utilisant d'autres limites définies dans la politique de placement du Musée. La politique de placement actuelle, approuvée par le Conseil d'administration en novembre 2021, prévoit des fourchettes autorisées de 0 à 10 % de trésorerie et de placements à court terme, de 20 à 60 % d'instruments à taux fixe, de 30 à 65 % de capitaux propres internationaux et de 0 à 40 % d'actifs de substitution.

Le Musée a déterminé et évalué comme suit son exposition aux risques financiers :

(1) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que le Musée subisse une perte financière si une contrepartie manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle principalement de la trésorerie, de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et des créances. Le Musée minimise son risque de crédit en ne traitant qu'avec des institutions financières réputées et de grande qualité et en investissant dans des instruments financiers de grande qualité selon les limites fixées dans la politique de placement du Musée. Le Musée a déterminé que son risque de crédit n'est pas significatif.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

(1) Risque de crédit (suite)

i) Trésorerie et placements du fonds de dotation

Selon la politique de placement du Musée à l'égard du fonds de dotation, les placements doivent être détenus dans un portefeuille diversifié de trésorerie et de placements à court terme, d'instruments à taux fixe, de capitaux propres internationaux, ainsi que d'actifs de substitution par l'entremise de fonds communs et de fonds communs de placement. Les placements en instruments à taux fixe, en capitaux propres internationaux et en actifs de substitution font en sorte que le Musée s'expose indirectement au risque de crédit lié aux placements sous-jacents de ces fonds. Ces risques sont gérés au niveau du gestionnaire de placements.

ii) Créances

Le Musée est exposé au risque de crédit de la part des clients pour un montant de 235 \$ (2021 – 162 \$) provenant du cours normal des activités. Les créances sont comptabilisées au net de la provision pour créances douteuses applicable, qui est établie en fonction du risque de crédit déterminé lié à des comptes particuliers et d'autres renseignements pertinents. La concentration du risque de crédit est limitée pour les créances, vu la faible valeur des opérations avec des parties autres que des ministères.

Au 31 mars 2022, 9 \$ en créance était en arriéré (plus de 30 jours) (2021 – 1 \$), dont aucun montant (2021 – aucune) n'était intégralement provisionné par une provision pour créances douteuses. Le Musée n'a pas classé d'autres créances comme douteuses parce qu'elles sont généralement auprès de clients gouvernementaux, qui présentent un faible risque de non-perception.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

(2) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque que des variations des prix du marché, tels que les cours du change, les taux d'intérêt et les autres risques de prix, aient une influence sur le résultat d'exploitation net du Musée ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

i) Risque de change

Les placements du fonds de dotation comprennent 4 080 \$ (2021 – 4 102 \$) en placements sous-jacents dans des instruments à taux fixe, des capitaux propres internationaux et des catégories d'actifs de substitution qui comportent un risque de change non couvert. Les fonds libellés en dollars canadiens comportant un risque de change font l'objet en général d'opérations de change à terme ou de contrats semblables en vue de protéger les fonds contre des fluctuations de prix importantes causées par les variations des taux de change. Le risque de change a été déterminé comme étant modéré parce que les placements en question constituent 41 % du portefeuille au 31 mars 2022 (2021 –42 %).

Aux 31 mars 2022 et 2021, le Musée n'avait aucun passif libellé en devises qui aurait pu l'exposer à des variations des taux de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variables exposent le Musée au risque de taux d'intérêt pour les flux de trésorerie. Le solde de trésorerie et les placements du fonds de dotation du Musée, qui sont constitués de trésorerie et placements à court terme et de fonds à taux fixe, rapportent des intérêts à taux fixe ou leur valeur est tributaire des taux d'intérêt.

Le Musée gère son risque de taux d'intérêt en conservant une combinaison de placements en instruments à taux fixe qui satisfont aux critères de placement énoncés dans la politique de placement. Le conseiller en placements surveille les expositions au risque de taux d'intérêt selon la politique de placement.

La sensibilité du solde de la trésorerie à une diminution de 0,25 % du taux d'intérêt serait une réduction de 16 \$ du produit d'intérêts pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (2021 - 12 \$).

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

(2) Risque de marché (suite)

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix survient lorsque la juste valeur des fonds en titres de capitaux propres fluctue à la suite de la baisse d'un indice boursier ou d'autres variables de risque. Le fonds de dotation, après une hausse de la juste valeur marchande due aux conditions favorables du marché financier au cours de l'année 2021, a maintenu sa croissance de sa juste valeur marchande d'une année à l'autre au 31 mars 2022.

Les placements du fonds de dotation comprennent 4 643 \$ de fonds composés de placements sous-jacents dans des titres de capitaux propres (2021 – 4 490 \$). En outre, on retrouve 1 034 \$ d'actifs de substitution qui ont une corrélation avec les indices boursiers au Canada et en Europe (2021 – 909 \$).

La sensibilité des placements du fonds de dotation est calculée en fonction d'une diminution de 5 % des cours du marché. Au 31 mars 2022, si les cours du marché avaient baissé de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la diminution des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice aurait été de 286 \$ en raison de la baisse de la juste valeur des actifs financiers (2021 – 270 \$). En pourcentage du portefeuille du fonds de dotation total, ces pertes représenteraient une baisse de 2,9 % (2021 – 2,7 %).

(3) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Musée éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers en temps voulu. Le Musée a déterminé que le risque n'est pas important.

Au 31 mars 2022, l'ensemble des créiteurs et charges à payer du Musée était exigible dans un délai de trois mois.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice clos le 31 mars 2022

Tableau 1 – Produits d'exploitation

(en milliers de dollars)

	2022	2021
Événements spéciaux	195 \$	– \$
Vente de billets pour les expositions	180	15
Boutique	93	25
Location de salles	78	6
Programmation	61	18
Centre d'histoire familiale	28	9
	635 \$	73 \$

Tableau 2 – Charges

(en milliers de dollars)

	2022	2021
Frais liés au personnel	5 622 \$	6 105 \$
Amortissement des immobilisations	2 330	2 270
Loyer et frais connexes	1 706	1 575
Réparations, entretien et exploitation de l'édifice	505	470
Services professionnels et spéciaux	349	341
Marketing, promotion et reconnaissance	338	300
Services publics	300	275
Fournitures et services de fonctionnement	287	277
Fournitures de bureau et administration	237	217
Exposition et programmation	183	294
Paie en remplacement d'impôts	176	211
Coût des marchandises vendues	128	26
Frais de déplacements et d'accueil	11	–
	12 172 \$	12 361 \$